



Escapade culturelle à Versailles

Du mardi 26 mai au vendredi 28 mai 2026



Hôtel 4* à Vélizy-Villacoublay

1er jour : Visite des Grands Appartements et des jardins

Matin :

Départ vers 9h00 de Rennes, à la gare routière.

Déjeuner libre sur la route

Après-midi :

15h00 : **Visite guidée des Grands Appartements du Château de Versailles.** Pénétrez au cœur de la résidence du Roi-Soleil ! Admirez les appartements du Roi où l'or et le marbre s'accordent en un somptueux décor ; arpentez l'éblouissante Galerie des Glaces : le scintillement des miroirs et des torchères dorées renforce la féerie de cette prestigieuse enfilade... Dans le prolongement, l'appartement de la Reine resplendit d'une beauté raffinée, témoin du goût de Marie-Antoinette...



Conditions particulières : oreillettes d'écoute obligatoires, et il n'y a pas de sièges dans le parcours de visite.

16h45 : **Visite libre des jardins à la française avec les Jardins Musicaux.** Sur les pas de Louis XIV, faites l'expérience d'une promenade dans les jardins du château de Versailles ! Agencés autour de majestueuses allées, les bosquets, ces charmants salons de verdure, vous réservent bien des surprises, que vous découvrez au son de la musique des grands compositeurs baroques et classiques...

19h00 : Dîner dans un restaurant de la ville de Versailles, puis nuitée à l'hôtel

2ème jour : Académie équestre et Domaine Marie-Antoinette

Matin :

Petit déjeuner à l'hôtel.



10h00 : Visite guidée de l'Académie équestre nationale du Domaine de Versailles. Dans les majestueuses écuries des rois, l'Académie équestre de Versailles fondée par Bartabas perpétue des traditions liées à la présence de la Cour... Découvrez l'histoire royale des lieux, et parcourez les espaces où vivent et travaillent aujourd'hui écuyers et chevaux : le grand manège, la sellerie et bien sûr les boxes où les magnifiques chevaux de Bartabas ont remplacé ceux du roi !

Conditions particulières : oreillettes d'écoute obligatoires. Il y a des escaliers, et des pavés (prévoir des chaussures adaptées).

12h00 : Déjeuner dans un restaurant de Versailles

Après-midi :

14h30 : Visite guidée du Domaine de Marie-Antoinette (Petit Trianon, jardin anglais et Hameau). Découvrez le paradis de la reine Marie-Antoinette ! C'est dans cette agréable demeure édifiée sous Louis XV que la célèbre souveraine espéra mener une vie simple à l'écart des contraintes de la Cour. Visitez le Petit Trianon et découvrez le ravissant théâtre, le jardin anglais jalonné d'élégantes constructions, et non loin, le pittoresque Hameau de la Reine où elle aimait venir, avec ses enfants et ses amies, découvrir le spectacle de la vie rurale.



Conditions particulières : oreillettes d'écoute obligatoires, et l'accès de la Maison de la Reine n'est pas compris dans la visite.

19h00 : Diner dans un restaurant de Versailles puis nuitée à l'hôtel.

3ème jour : Potager du roi

Matin :

Petit déjeuner à l'hôtel.

10h00 : Visite guidée du Potager du roi. Mais quels fruits et légumes mangeait-on à la cour de Versailles ? Créé en 1678 par La Quintinie pour approvisionner les tables de Louis XIV et de la Cour, ce jardin exceptionnel, qui a conservé ses subdivisions anciennes, est classé monument historique. Découvrez la très longue tradition de la culture des arbres fruitiers à Versailles, ainsi que des aspects de la gastronomie au temps des rois, des anecdotes sur les modes de culture pratiqués, jusqu'à la transformation des lieux en Ecole Nationale d'Horticulture après la Révolution française !



Conditions particulières : oreillettes d'écoute obligatoires, il y a des chemins sablonneux et il n'y pas de bancs pour s'asseoir (prévoir des chaussures adaptées)

12h30 : Déjeuner dans un restaurant de la ville de Versailles

Départ après le repas et Retour sur Rennes aux environs de 19h.

Point d'attention

Plusieurs visites requièrent de rester debout pendant de longue période et peuvent être difficiles d'accès pour les personnes ayant des problèmes de mobilité. Nous conseillons donc aux participants de vérifier qu'ils sont aptes à entreprendre le voyage et à s'équiper en conséquence (bonnes chaussures, chaise canne, petit siège ...) afin de garantir une expérience agréable.

INFORMATIONS TARIFAIRES

Coût du séjour : 680 €

Le prix comprend :

- ✓ L'accompagnement par un salarié ou un bénévole de l'OPAR
- ✓ Le transport en autocar, base 35 personnes, l'assurance annulation, l'assurance rapatriement et la taxe de séjour.
- ✓ La pension complète du dîner du 1^{er} jour, au déjeuner du 3^{ème} jour.
- ✓ L'hébergement : **en chambre double**, en hôtel 4* à Vélizy-Villacoublay
- ✓ Les excursions et les visites.

Le prix ne comprend pas :

- X Les dépenses personnelles
- X Le supplément chambre seule : 50 € (sous conditions, dans la limite des places disponibles).
- X L'adhésion 2025-2026 à l'OPAR : 33 €

Règlement du séjour :

Possibilité de régler par chèque, espèces, chèques vacances ou carte bancaire. Le règlement du séjour doit être versé dans sa totalité le jour de l'inscription. Possibilité de payer en 3 fois uniquement par chèque : versement d'un acompte de 200 € à l'inscription (encaissé début mars). Le 2^{ème} acompte et le solde sont à nous donner à l'inscription (encaissés début avril et début mai).

Le règlement de l'adhésion 2025-2026 (33€) sera obligatoire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les excursions :

L'ordre des excursions peut être interverti ou modifié selon le nombre de personnes inscrites.

Les conditions d'annulation :

En cas d'annulation du séjour 30 jours avant le départ. La totalité du voyage est dû. Pour cela l'OPAR souscrit à une assurance annulation. Vous devrez en faire la demande écrite auprès de l'OPAR accompagné d'un justificatif. Un dossier médical sera ensuite à remplir pour effectuer la demande de remboursement. Votre dossier médical sera évalué par un médecin de l'assurance.

INSCRIPTION AU SÉJOUR

A partir du 3 février sur règlement

Coordonnées de l'OPAR :

62 rue de Dinan (au fond de la ruelle aux chevaux) - 35000 Rennes
Téléphone : 02 99 54 22 23 – Mail : accueil@opar.fr

Horaires d'ouvertures de l'accueil :

Le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le vendredi de 9h30 à 12h30.

Salariée de l'OPAR, référente :

Aurore POILDEVIN

Mail : apoildevin@opar.fr / Ligne directe : 02 99 54 73 66 ou au 06 19 88 63 47

